

## Les sites web immobiliers

Par *matthieu*

Créé 02 juin 2010

Le web se révèle bien utile quand on cherche un logement, il est même devenu indispensable, de moins en moins d'offres étant disponibles en version papier.

Découvrez ici les sites qui peuvent vous aider à dénicher votre appart' d'étudiant.

Les sites immobiliers regorgent d'annonces car la parution est souvent moins chère pour les annonceurs qu'en presse écrite et la publication peut se faire plus rapidement.

Le bon plan :

La plupart d'entre eux proposent un service "alerte" : vous vous inscrivez gratuitement, vous rentrez vos critères de choix et vous recevez directement un mail lorsqu'une annonce correspond à votre recherche. Pratique !

Sélection de sites web :

### - Infos sur le logement étudiant et annonces

[www.adele.org](http://www.adele.org) [1]

[www.mapiaule.com](http://www.mapiaule.com) [2]

### - De particulier à particulier

[www.pap.fr](http://www.pap.fr) [3]

Annonces de location entre particuliers.

Le journal "De particulier à particulier" paraît tous les jeudis. Les annonces sont publiées quotidiennement sur le site de PAP.

### - Sites Web référençant des annonces d'agences immobilières

Si vous obtenez une location par l'intermédiaire d'une agence immobilière vous devrez lui payer des **frais d'honoraires** (équivalent généralement à 1 mois de loyer).

[www.explorimmo.com](http://www.explorimmo.com) [4]

[www.avendrealouer.fr](http://www.avendrealouer.fr) [5]

[www.seloger.com](http://www.seloger.com) [6] (site payant : 2,50€ par appel pour obtenir les coordonnées des agences)

[www.pro-a-part.com](http://www.pro-a-part.com) [7]

[www.lesiteimmobilier.com](http://www.lesiteimmobilier.com) [8]

[www.orpi.com](http://www.orpi.com) [9]

[www.fnaim.fr](http://www.fnaim.fr) [10]

[www.century21.fr](http://www.century21.fr) [11]

[www.foncia.fr](http://www.foncia.fr) [12]

[www.arkadia.com](http://www.arkadia.com) [13]

[www.sergic.com](http://www.sergic.com) [14]

[www.lodgis.com](http://www.lodgis.com) [15]

**ATTENTION** : Certaines agences, qui ont pourtant pignon sur rue et dont on ne peut malheureusement pas citer les noms, sont ce qu'on appelle des "**marchands de liste**". Elles vous proposent d'avoir accès tous les jours à leurs offres pendant une période donnée (souvent 4 mois) contre des frais de dossier très élevés (entre 150 et 450 euros). Généralement, ces offres ne sont ni assez nombreuses ni d'assez bonne qualité pour vous permettre de trouver réellement un logement. Vous aurez donc payé ces frais de dossier pour rien !

Certains sites soi-disant spécialisés dans la location étudiante diffusent les annonces de ces agences.

[Trouver un logement](#)

**URL source:** <http://www.etudiantdeparis.fr/node/135>

**Liens:**

- [1] <http://www.adele.org/>
- [2] <http://www.mapiaule.com/>
- [3] <http://www.pap.fr/>
- [4] <http://www.explorimmo.com/>
- [5] <http://www.avendrealouer.fr/>
- [6] <http://www.seloger.com/>
- [7] <http://www.pro-a-part.com/>
- [8] <http://www.lesiteimmobilier.com/>
- [9] <http://www.orpi.com/>
- [10] <http://www.fnaim.fr/>
- [11] <http://www.century21.fr/>
- [12] <http://www.foncia.fr/>
- [13] <http://www.arkadia.com/fra/>
- [14] <http://www.sergic.com/>
- [15] <http://www.lodgis.com/>